

Les textes proposés sur ces pages sont publiés tels que transmis par les différents groupes.

d'Agir »









Nadine BADR-VOVELLE





HEREDT

Élu(e)s « Le temps Fusion Oullins/Pierre-Bénite : RÉFÉRENDUM LE 14 OCTOBRE À OULLINS

epuis que ce projet de fusion a été annoncé, les maires des deux villes n'ont pris aucune initiative pour permettre à la population de donner son avis sur le projet, la seule option étant de dire comment chacun voit la fusion! Ils se sont contentés d'une concertation sans véritable débat et focalisé sur ce qu'apporterait la création d'une commune nouvelle, supprimant même la possibilité d'inscrire des commentaires sur leur questionnaire en ligne. Ils ont également refusé de participer à un débat télévisé sur le sujet. Nous ne pouvons nous résoudre à ce que ce projet se fasse sans que les Oullinois.e.s puissent exprimer leur opinion sur un changement aussi important dans notre ville.

C'est pourquoi nous appelons les personnes inscrites sur les listes électorales d'Oullins à se mobiliser à l'occasion du référendum que nous organiserons le samedi 14 octobre, de 9h à 18h en différents lieux :

- La salle du Caveau, au centre de la Renaissance, 7 rue Parmentier
- D'autres bureaux de vote. dans les quartiers, qui vous seront précisés en septembre.

Bien qu'il n'ait pas de valeur légale, ce référendum revêt une importance fondamentale pour au moins 2 raisons :

1 Mme Pouzergue et M. Moroge se sont engagé.e.s à respecter la forte majorité s'exprimait contre le projet »

2. La préfecture doit valider ou non cette fusion via un arrêt d'opportunité, et sa décision pourrait être influencée par le résultat de ce référendum.

Outre la méthode, les arguments avancés par les 2 maires sont aussi très incohérents:

- Le renforcement financier mis en avant s'appuie uniquement sur l'aide de l'État que ce dernier n'alloue que les 3 premières années, rien au-delà. Par ailleurs. la Métropole devra diviser par deux sa dotation forfaitaire de 200 000€ par an attribuée à chacune des communes. De plus, Pierre Bénite ayant dû voter au conseil municipal du 11 juillet une dépense de 512 000 € pour quitter un syndicat intercommunal et pouvoir fusionner avec Oullins, la valse des dépenses non dites ne fait que commencer. Elles seront supportées par la commune nouvelle.
- La mutualisation des 2 polices municipales est possible sans la fusion, comme l'ont fait Sainte-Foy-lès-Lyon et la Mulatière,
- Le centre nautique à la Saulaie est, pour l'instant, un projet intercommunal, ce qui peut permettre un financement de la Métropole. S'il devenait un projet municipal, elle ne pourrait plus participer au financement,

- **volonté des habitant.e.s « si une** Le projet de Maison de Santé, avancé par les 2 maires, est d'ores et déjà acté dans le projet de réaménagement du quartier de La Saulaie. Fusion ou pas, elle se fera.
 - Le maire de Pierre Bénite se félicite déjà que le projet de fusion avec Oullins éviterait de construire une école supplémentaire dans sa commune!
 - L'annonce d'extension des capacités de la cuisine centrale de Pierre-Bénite pour fournir en plus les repas des crèches oullinoises et éventuellement des écoles est redondante avec le projet de cuisine centrale intercommunale sur lequel 6 communes du sud-Ouest Lyonnais, dont Oullins, travaillent depuis un an et demi. Les études sont lancées et financées par la Métropole.
 - La Maison du pouvoir d'achat fait aussi partie de l'argumentaire. À Pierre-Bénite, comme partout en France, il s'agit d'une structure municipale qui doit être un service de proximité. Rien n'empêche Oullins d'en créer une aussi, en capacité d'accueillir les Oullinois.e.s.

À toutes ces réflexions s'ajoutent aussi des inquiétudes.

• D'abord, les services municipaux d'Oullins sont depuis plusieurs mois accaparés par la préparation de la fusion alors que rien n'a été officiellement décidé, et encore moins

Élue « socialistes, la gauche sociale et écologique et apparenté.es »



(suite)

es services sont donc moins disponibles pour les Oullinois.e.s, qui paient déjà cette fusion avant qu'elle n'ait eu lieu. • D'autre part, si celle-ci se faisait malgré tout, il serait techniquement impossible de revenir en arrière.

En effet, les structures municipales distinctes n'existant plus, les deux conseils municipaux étant réunis et tous les services administratifs fusionnés, il serait impossible de revenir en arrière, bien que la loi ne l'interdise pas.

M^{me} Pouzergue et M. Moroge savent très bien que leur projet dispendieux n'est pas souhaitable et n'aura pas le soutien des habitant.e.s.

Élu « communistes (Suite) et progressistes »



Is n'ont donc pas intérêt à organiser une VRAIE concertation, avec possibilité pour les habitants de débattre sur le sujet puis de pouvoir participer à la décision. La votation citoyenne organisée à Pierre-Bénite en juin dernier

a montré cette forte opposition (plus de 90 % de votes contre). Le samedi 14 octobre, mobilisonsnous toutes et tous, participons au référendum, exprimons-nous sur ce projet si crucial pour notre ville! Informations complémentaires sur : https://referendum.oullins.fr. C'EST JUSTEMENT PARCE QU'ON NE **NOUS DEMANDE PAS NOTRE** AVIS OU'IL EST IMPORTANT DE LE DONNER !!! bmantelet@villeoullins fr